

---

---

# MÉMORIAL

## DES

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Première séance – Mardi 6 juin 2000, à 17 h

**Présidence de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon, présidente sortante,  
puis de M. Bernard Paillard, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Renate Cornu, MM. Philippe Cottier, Pierre de Freudenreich, Roger Deneys, Gérard Deshusses, M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang, MM. Sami Kanaan, André Kaplun et Daniel Künzi.*

Assistent à la séance: *M. Alain Vaissade, maire, M. Manuel Tornare, vice-président, MM. André Hediger, Christian Ferrazino et Pierre Muller, conseillers administratifs.*

#### CONVOCATION

Par lettre du 25 mai 2000, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 6 juin et mercredi 7 juin 2000, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

**La présidente.** Le Conseil administratif me charge de vous informer qu'il fera ses communications lors de notre séance de demain après-midi.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**La présidente.** MM. Roger Deneys et Sami Kanaan nous prient d'excuser leur absence pendant cette session des 6 et 7 juin. Etant concernés par plusieurs objets de l'ordre du jour, ils demandent le report de ceux-ci. Il s'agit de la résolution N° 11, des motions N°s 85, 86, 87 et 88 et du rapport de M<sup>me</sup> Demierre sur les motions N°s 365, 366, 367 et 368. Je rappelle que les motionnaires sont maîtres de leurs motions et qu'ils peuvent les reporter s'ils le souhaitent.

M. Gérard Deshusses étant en voyage d'études avec ses élèves à Berlin, il demande que ses interpellations N°s 22 et 23 soient aussi reportées.

Avant de poursuivre notre ordre du jour, j'ai le plaisir de saluer à la tribune M. Jean Tua, ancien conseiller municipal, toujours fidèle, puisque chaque année au moment du changement de bureau il nous fait l'amitié de venir nous trouver. Je salue également nos anciens collègues: M<sup>me</sup> Renée Vernet-Baud, M. Didier Burkhardt, ainsi que notre ancien président, M. Daniel Pilly. (*Applaudissements.*) Je fais également une petite exception en saluant la maman de M. Bernard Paillard, qui nous fait le plaisir d'être avec nous ce soir. Soyez la bienvenue, Madame. (*Applaudissements.*)

## 3. Fixation des jours et heures des séances.

**La présidente.** Le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis à 17 h et 20 h 30. Vous recevrez le calendrier de l'année 2001 à la fin 2000.

#### 4. Allocution de la présidente sortante.

**La présidente.** Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, au terme d'une année de présidence, avant de remettre le flambeau dans d'autres mains, l'usage veut que la présidente ou le président sortant vous adresse quelques mots; je ne faillirai pas à l'usage.

J'aimerais vous présenter un petit bilan, non exhaustif, de nos activités. Une année, c'est long et court tout à la fois. En effet, il me semble que ces douze mois se sont enfuis à la vitesse de l'éclair et, pourtant, si je fais un bref retour sur ces mois, force m'est de constater que beaucoup d'événements se sont passés, puisque pas moins de 358 objets ont été soit traités soit déposés dans ce Conseil. Voici quelques chiffres à l'appui: ce sont 83 propositions du Conseil administratif qui ont été déposées, soit 38 de plus que l'an passé; environ 50 rapports de commissions; 9 projets d'arrêtés; 108 motions, soit 28 de plus que l'an passé; 21 résolutions, soit 3 de plus qu'en 1999; 26 pétitions; 31 interpellations et 30 questions écrites.

En ce qui concerne les urgences dont il a beaucoup été question, 27 objets déposés l'ont été sous cette forme. A ce sujet, il vaut la peine de remonter un peu. En effet, si nous remontons aux quatre années précédentes, par rapport à 1997-1998, nous constatons que les urgences ont augmenté de huit unités, alors que, par rapport à 1996-1997 et 1998-1999, nous avons une augmentation d'une unité seulement. Ce petit rappel pour relever que la subjectivité nous joue parfois des tours, puisque beaucoup d'entre nous avaient le sentiment de crouler sous les urgences. Ne vous y trompez pas, Mesdames et Messieurs, chers collègues, ma remarque n'a pas valeur d'encouragement.

Il faut relever qu'un certain nombre d'objets n'avaient pas grand-chose à voir avec le fonctionnement de notre cité, mais vous avez démontré à plusieurs reprises, chers collègues, que rien ne vous était étranger, que tout vous tenait à cœur et, même si les résultats de vos interventions ne se concrétisaient pas immédiatement, vous avez fait la preuve de votre ouverture au monde. J'aimerais en cela vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence pour un conseiller municipal espagnol qui vient d'être assassiné et de vous rappeler que, nous, nous avons la chance, l'extraordinaire chance de pouvoir siéger et de déléguer sans crainte de tels agissements. Levons-nous pour lui rendre hommage. (*L'assemblée se lève et observe une minute de silence.*)

Quant à mes activités extérieures, j'ai représenté ce Conseil au cours de 146 manifestations, pour un total d'heures considérables. Je me suis efforcée de vous représenter, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, dans les

circonstances les plus diverses: sociales, culturelles et sportives, services religieux, inaugurations de toutes sortes, conférences, galas de bienfaisance, où il me paraissait important que le Conseil municipal soit représenté afin de démontrer l'intérêt qu'il porte aux diverses manifestations et associations dont est composée la vie sociale de notre cité. Ce fut une expérience intéressante, enrichissante sur le plan humain de rencontrer tant de diversité, tant de dévouement au service de nos concitoyens, des jeunes et des moins jeunes, au service des plus démunis et des plus souffrants aussi. Sans vouloir entrer trop dans les détails, permettez-moi de vous dire combien j'ai été émerveillée par l'engagement et le dévouement tant des professionnels, des nombreux bénévoles que des parents, concernant aussi bien les jeunes musiciens que les jeunes gymnastes.

Dans toute entreprise, il y a des satisfactions, des difficultés et des regrets. Parmi les difficultés rencontrées au cours de cette année passée, je veux relever que le fait d'assumer la présidente de la première année d'une législature, dans un Conseil fortement renouvelé, avec ce que cela comporte d'inconnues, cela n'est pas pour faciliter la tâche du bureau et de la présidence. Si j'ai senti parfois un vent de machisme planer dans cette enceinte, que je préfère ne pas commenter (*brouhaha*), j'ai aussi rencontré de précieux appuis qui m'ont permis de trouver de belles satisfactions à accomplir la tâche qu'une majorité d'entre vous m'a confiée il y a un an. Que celles et ceux qui se reconnaîtront soient vivement remerciés.

Parmi les regrets que je vais aujourd'hui exprimer figure celui de ne pas avoir réussi à endiguer les flots de paroles, pas absolument nécessaires, qui, au lieu de faire avancer les choses, ne font que les retarder, puisque cinq séances supplémentaires n'ont pas suffi à éponger le retard par rapport aux objets à traiter. Il suffit de consulter le nombre de points, à l'ordre du jour, qui attendent d'être traités depuis plusieurs séances pour s'en convaincre.

En ce qui concerne la discipline, les bavardages, les remarques diverses, cette enceinte a été bien souvent considérée comme, je n'ose plus dire une classe enfantine – non, Monsieur Bonny, vous en prendriez ombrage – mais comme une place de village. Par ailleurs, vu le nombre d'applaudissements qui ont retenti dans cette salle, je me serais parfois imaginée être dans l'émission «Au théâtre ce soir»; peut-être n'était-ce pas si faux! A cet égard, je veux relever l'importance de la tâche de chef de groupe, dont la responsabilité est réellement engagée dans le bon fonctionnement de son groupe.

Puisque j'en suis aux regrets, je veux aussi exprimer celui de ne pas avoir réussi à convaincre le Conseil administratif de l'importance d'établir, dans l'intérêt de tous, un vrai climat de confiance avec le bureau du Conseil municipal, et pour cela de prévoir des rencontres entre le bureau et le Conseil administratif, ou au moins une délégation de celui-ci. Non seulement cela n'a pas été possible,

mais, lors des séances du bureau – qui ont été au nombre de 17, dont 4 avec les chefs de groupe – où traditionnellement, à chaque séance, un délégué du Conseil administratif participait, celui-ci n'a été que rarement présent; c'est dommage! Toutefois, j'ai bon espoir que l'année qui s'ouvre verra cet état de fait corrigé.

Cette 157<sup>e</sup> année, année de passage à l'an 2000 et dont le bilan fut positif, a vu un certain nombre de changements et de bouleversements au niveau du fonctionnement du Conseil municipal. Premièrement, le bureau s'est étoffé, puisque, suite au projet d'arrêté N° 19 accepté par la majorité, il est composé dorénavant d'un représentant par parti, il a donc passé de cinq à sept personnes, à savoir quatre secrétaires au lieu de deux, ce qui a demandé un temps d'adaptation. Il a fallu que chacune et chacun trouve sa place. Deuxièmement, depuis le 2 juin 1999, tous les groupes ont au minimum deux représentants par commission, ce qui n'était pas le cas auparavant. Troisième modification de fonctionnement: les séances plénières de naturalisation ont été supprimées depuis quelques mois au profit de la commission des naturalisations, qui rapporte directement au Conseil administratif par l'intermédiaire de son délégué, M. André Hediger.

Parmi les événements majeurs qui nous réjouissent, citons le rétablissement positif des comptes 1999, qui nous redonne espoir et confiance en l'avenir, et pour lequel nous ne pouvons que féliciter le Conseil administratif. Parmi les nouveautés de cette année, il faut ajouter l'introduction d'IntraCM, site destiné et réservé exclusivement aux conseillères et conseillers municipaux, nouveauté déjà vivement appréciée. A cet égard, permettez-moi de rappeler qu'en 1996 M. Bernard Lescaze, alors président sortant, avait exprimé dans son adresse à ce Conseil le vœu d'obtenir, je le cite: «des moyens informatiques collectifs et individuels performants». Eh bien, nous avons tout lieu de nous féliciter de la réalisation de ses vœux. Vœux chers à beaucoup d'autres membres du Conseil municipal, il faut le dire, puisqu'une suite a été donnée à l'introduction d'IntraCM par la mise à la disposition de toutes et tous d'ordinateurs portables destinés à nous faciliter la vie. Je veux encore une fois remercier, au nom de toutes et tous, l'ensemble des personnes concernées, à savoir le Conseil administratif; la commission de l'informatique et de la communication, qui a œuvré afin que tous les conseillers et conseillères municipaux bénéficient de cette amélioration; les collaborateurs de la DSI (Direction des systèmes d'information), qui ont également mis leur expérience au service du Conseil municipal et, naturellement, Tiziana Sagace qui a abattu un travail extraordinaire afin que nous puissions tous bénéficier de ces changements importants. (*Applaudissements.*). J'espère qu'avec cela nous améliorerons nos performances.

Puisque j'en arrive aux remerciements, avant de conclure, permettez-moi de remercier très vivement les personnes qui m'ont aidée et qui ont aidé le bureau à accomplir les tâches qui étaient les siennes. Je veux citer M. Eric Hermann, direc-

teur des Finances, et ses collaboratrices et collaborateurs qui m'ont aidée à préparer la séance marathon du budget; M. Jean Erhardt, secrétaire général du Conseil administratif; tous les membres du bureau qui m'ont épaulée au cours de cette année: le premier vice-président, Bernard Paillard, qui s'est préparé à la tâche qui l'attend; le deuxième vice-président, Jean-Pierre Oberholzer, fidèle ordonnateur des interventions; les secrétaires: Jean-Charles Rielle, Christina Matthey, Hélène Ecuyer et René Winet. Ceux-ci ne m'en voudront pas si je dis un merci particulier à Hélène Ecuyer qui, selon les circonstances, a été au four et au moulin. (*Applaudissements.*) Au sein du bureau, les rapports ont évolué petit à petit, devenant chaleureux, amicaux, chacun se découvrant au fil du temps. Je vais remercier également toutes les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat du Conseil municipal, notre huissier, Daniel Murzynowski (*applaudissements*) ainsi que les huissiers du Grand Conseil qui participent aussi à certaines de nos séances. L'équipe des mémorialistes et aides-mémorialistes: M<sup>mes</sup> Marguerite Conus (*applaudissements*), Marcelle Dubosson, Roxane Girardin, Saskia Petroff, Claudine Follet, Eliane Ebener et M. Jean-Daniel Hercod, qui font un travail remarquable et nous sont un soutien constant. (*Applaudissements.*) A propos du *Mémorial*, permettez-moi encore de relever que, malgré la conjugaison des efforts de toute l'équipe, la parution du *Mémorial* accuse toujours un retard important. Si je puis émettre un vœu, c'est que les moyens nécessaires soient donnés à cette équipe afin de faire face à l'inflation verbale du Conseil municipal. Enfin, au niveau du secrétariat, mes remerciements vont à Loredana Gonzalez de Ciochis, secrétaire de M<sup>me</sup> Sagace, toujours aimable, disponible et compétente. (*Applaudissements.*) Enfin, ma reconnaissance et mes très vifs remerciements vont à notre cheffe du secrétariat, Tiziana Sagace, à qui nous donnons, outre beaucoup de travail, également beaucoup de soucis. (*Applaudissements.*) Elle dirige son équipe avec compétence, se montre toujours une interlocutrice attentive et efficace et mérite beaucoup de ce Conseil. Pour moi, elle a été une aide précieuse et amicale que je n'oublierai pas. Je présente à toutes et tous mes vœux les meilleurs tant pour leur vie professionnelle que pour leur vie personnelle. Je forme également mes vœux les meilleurs pour le futur président et pour son bureau. Pour ma part, je quitte cette présidence sans regret, enrichie des expériences vécues dans cette enceinte et à l'extérieur, qui m'ont confirmé une fois de plus que l'humain reste au centre de nos préoccupations et qui ont conforté ma conviction profonde que, comme l'a écrit Antoine de Saint-Exupéry: «On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.» Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

## 5. Election du président, qui entre immédiatement en charge.

**La présidente.** L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à repourvoir, ils sont élus tacitement.

Je désigne comme secrétaires *ad acta*: M. Jean-Charles Rielle, M<sup>me</sup> Christina Matthey, M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer et M. René Winet.

Je désigne également sept scrutateurs, un par parti: M<sup>me</sup> Sophie Christen (L), M. Michel Ducret (R), M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon (DC), M. Jean-Pascal Perler (Ve), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M<sup>me</sup> Eustacia Cortorreal (AdG/TP), M. Christian Zaugg (AdG/SI).

Je demande le nom des candidats.

**M. Christian Zaugg** (AdG/SI). Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'ai le plaisir de présenter à vos suffrages la candidature de Bernard Paillard, premier vice-président du Conseil municipal, au poste de président de notre Conseil.

Bernard Paillard est entré au Conseil municipal en 1991 et il a été régulièrement réélu. Né en 1954, il est enseignant en histoire et exerce la fonction de juge à la Chambre d'appel. Bernard s'intéresse beaucoup, comme vous le savez, à la vie artistique et culturelle genevoise et fait partie de la commission des beaux-arts, de la commission du logement ainsi que de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville. Ses qualités en feront, sans aucun doute, un excellent président et je vous recommande très vivement sa candidature.

**La présidente.** S'il n'y a pas d'autre candidat, j'invite les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les conseillers ne doivent y inscrire qu'un seul nom; au cas où il y aurait deux noms, le bulletin serait nul.

Je déclare le scrutin clos et j'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement des bulletins avec l'aide des secrétaires *ad acta*. Je vous remercie.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	66
Bulletins retrouvés:	66
Bulletins blancs:	12
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	65
Majorité absolue:	33

**La présidente.** *M. Bernard Paillard* (AdG/SI) est élu par 53 voix. (*Applaudissements.*) Je le félicite vivement et lui souhaite le meilleur possible pour son année de présidence. Je lui cède la place.

*(M. Paillard prend place à la présidence.)*

**Le président.** Je vous remercie pour ce vote. Je remercie également la présidente sortante, mais j'aurai l'occasion de le faire mieux tout à l'heure dans le point particulier concernant mon allocution. Je propose que nous passions au point suivant de notre ordre du jour.

## 6. Election:

### a) du premier vice-président.

**Le président.** Je rappelle que les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs désignés pour l'élection précédente continuent à exercer leur fonction pour les élections suivantes.

Comme précédemment, l'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à repourvoir, ils sont élus tacitement.

J'attends les propositions de candidature.

**M<sup>me</sup> Michèle Künzler** (Ve). Les Verts sont heureux de vous présenter la candidature de M. Pierre Losio, conseiller municipal depuis six ans et qui a montré toutes ses compétences. Nous espérons qu'il sera brillamment élu.

**M. Jean-Pierre Oberholzer** (L). Le groupe libéral, qui n'a pas vu de président dans cette enceinte depuis 1992, soumet à vos suffrages la candidature de M. Jean-Marc Froidevaux qui siège au Conseil municipal depuis 1993. M. Froidevaux a siégé dans de nombreuses commissions et il est un excellent conseiller municipal que je ne peux que vous recommander.

Pour mémoire, la présidence a été assurée, en 1992, par un libéral; en 1996, par un radical; en 2000, par une démocrate-chrétienne. Tous les quatre ans pour l'Entente, cela peut sembler un bon rythme, mais nous trouvons que c'est quand même un peu rare.

**Le président.** J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer et j'attire l'attention de cette assemblée sur le fait qu'il ne faut inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des différentes commissions.) (Voir page 16.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	68
Bulletins retrouvés:	68
Bulletins blancs:	2
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	67
Majorité absolue:	34

**Le président.** *M. Pierre Losio* (Ve) est élu par 47 voix. *(Applaudissements.)*  
*M. Jean-Marc Froidevaux* (L) obtient 18 voix. *(Applaudissements.)*

**b) du deuxième vice-président.**

**Le président.** Pendant que M. Losio vient rejoindre le bureau, j'attends les propositions pour l'élection du deuxième vice-président.

**M. Bernard Lescaze (R).** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'ai l'honneur de présenter à vos suffrages la candidature de notre ami Guy Dossan, conseiller municipal depuis plusieurs législatures et dont vous avez pu apprécier tout à la fois la bonhomie, la fermeté souriante et le caractère toujours agréable.

**Le président.** J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. Je vous rappelle qu'il ne faut noter qu'un seul nom sur chaque bulletin.

J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement des bulletins avec l'aide des secrétaires *ad acta*. Je vous remercie.

Je salue M<sup>me</sup> Jeannette Schneider-Rime qui se trouve à la tribune. (*Applaudissements.*)

*(Pendant le dépouillement, le président poursuit et termine la lecture de la composition des différentes commissions.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	70
Bulletins blancs:	34
Bulletins nuls:	5
Bulletins valables:	65
Majorité absolue:	33

**Le président.** M. Guy Dossan (R) est élu par 34 voix. (*Applaudissements.*)

**c) des quatre secrétaires.**

**Le président.** J'attends les candidatures pour les postes de secrétaires.

**M<sup>me</sup> Liliane Johner** (AdG/TP). Nous soumettons à vos suffrages la candidature de notre camarade Hélène Ecuyer, qui, aux dires de la présidente sortante, n'a pas démerité et a accompli sa tâche au plus près de sa conscience. Nous lui renouvelons donc notre confiance pour une année et nous vous prions d'en faire de même.

**M. Daniel Sormanni** (S). Le groupe socialiste a l'honneur de vous présenter la candidature de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier, qui est au Conseil municipal depuis 1991 et qui a déjà été secrétaire de celui-ci en 1995, sous la présidence de M. Bernard Lescaze. M<sup>me</sup> Bobillier a présidé la commission sociale et de la jeunesse et a siégé dans presque toutes les commissions du Conseil municipal. Nous la recommandons vivement à vos suffrages.

**M. Robert Pattaroni** (DC). Notre parti a le plaisir de vous présenter un jeune talent pour ce rôle; j'ai nommé M. Guy Mettan.

**M. Jean-Pierre Oberholzer** (L). Le groupe libéral propose à vos suffrages M<sup>me</sup> Barbara Cramer.

**Le président.** Nous avons donc quatre candidatures pour quatre postes. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

SÉANCE DU 6 JUIN 2000 (après-midi)  
Election des vice-présidents et des secrétaires

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	70
Bulletins retrouvés:	69
Bulletins blancs:	3
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	67
Majorité absolue:	34

**Le président.** Sont élus: *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier* (S) par 37 voix; *M<sup>me</sup> Barbara Cramer* (L) par 36 voix; *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (AdG/TP) par 34 voix.

*M. Guy Mettan* (DC) obtient 21 voix.

Nous devons donc procéder à un deuxième tour pour le poste de quatrième secrétaire. Je rappelle qu'au deuxième tour la majorité relative suffit. J'attends les propositions.

**M. Robert Pattaroni** (DC). Notre parti confirme la candidature de Guy Mettan.

**Le président.** Etant donné que nous n'avons qu'un candidat pour le poste de quatrième secrétaire, je vous propose une élection tacite.

*M. Guy Mettan* (DC) est élu tacitement. (*Applaudissements.*)

L'ordre des secrétaires est le suivant: *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier*, *M<sup>me</sup> Barbara Cramer*, *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* et *M. Guy Mettan*.

Le bureau étant élu, je dois vous annoncer que nous avons reçu une motion d'ordre de *M<sup>me</sup> Michèle Ducret*, qui demande que le rapport PA-6 A, c'est-à-dire le point qui concerne la Banque cantonale de Genève soit porté à l'ordre du jour de ce soir à 20 h 30. Je vais procéder de la manière suivante. Le point que nous allons aborder maintenant est en fait mon allocution et ensuite nous ouvrirons le débat sur la motion d'ordre, après quoi nous lèverons la séance pour la reprendre à 20 h 30.

## 7. Allocution du président élu.

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez aujourd'hui, ainsi qu'à mon groupe politique, en me désignant pour présider nos débats.

Tout d'abord, permettez-moi d'adresser, en votre nom à tous, mes félicitations à notre présidente sortante, M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon. (*Applaudissements.*) Pour ma part, ma chère Alice, j'ai éprouvé un réel plaisir à te côtoyer et à constater que tu as consacré beaucoup de conscience et de temps à l'accomplissement impartial de ta tâche. Mais je ne pense pas me tromper beaucoup, et notre ordre du jour le laisse supposer, en imaginant que tu vas reprendre avec satisfaction une part active à nos délibérations.

Je tiens également à remercier les membres du précédent bureau ainsi que la cheffe du secrétariat de notre Conseil, M<sup>me</sup> Sagace, l'ensemble du personnel du secrétariat et du *Mémorial*, pour leur précieuse collaboration ainsi que pour leur réelle disponibilité.

Fonctionnaires ou élus, notre but à tous est de servir la Ville et ses habitants au plus près de l'idée que nous nous faisons de leurs intérêts. Pourtant, lorsque l'on dit «Ville de Genève», je ne suis pas certain que les représentations que chacun s'en fait soient identiques.

Nous avons tous, certes, le sentiment d'œuvrer pour le bien de cette commune, mais le statut, l'image des collectivités publiques ont subi bien des bouleversements durant ce dernier quart de siècle. Les représentations et les interprétations à ce sujet ont pu devenir floues ou problématiques, et même, parfois, manifestement idéologiques. Or il s'agit là des prémisses, antérieures même à toute action politique. Permettez-moi donc d'avancer quelques éléments sur ce point.

Au chapitre des définitions, il faut rappeler, me semble-t-il, que la Ville de Genève n'est pas le résultat d'une simple collection d'individus ou de la juxtaposition d'égoïsmes singuliers. En fait, d'une manière générale, l'existence des collectivités publiques s'alimente au lien social qui réunit les individus qui les composent. Il s'agit là de l'aspect «contrat», implicite entre les membres d'une société, que la plupart des théoriciens de la vie politique reconnaissent comme fondement particulier de la légitimité de toute puissance publique.

C'est fort de cette assise que l'autorité exerce sa tutelle sur l'ordre collectif, qu'elle édicte et fait respecter lois et règlements. C'est à ce titre qu'elle exerce,

par exemple, le monopole de la violence physique légale, de la force, au sein de la population et sur le territoire où sa responsabilité est engagée. Confédération, cantons, communes sont essentiellement des agents actifs, officiels de la société, et non de simples dévoreurs d'impôt. Les institutions ont pour but la conservation et la prospérité des individus dont elles sont composées et qu'elles représentent en une sorte de synthèse en un corps visible, dont notre assemblée est un exemple vivant.

Pouvoir choisi par les électeurs, la collectivité publique intervient pour organiser et guider la société, développer les infrastructures, garantir la plus haute sécurité possible à ses membres. Sa longévité, le plus généralement sans commune mesure avec la vie humaine ou celle des entreprises, l'amène à assumer une fonction de continuité, identitaire, dans la vie des citoyens ou, plus généralement, d'une population donnée. Elle est le seul lieu, souvent conflictuel, où les énergies et les intérêts particuliers puissent être coordonnés et orientés à un niveau plus général. Il s'agit ici de les intégrer aux besoins et aux aspirations de l'ensemble de la société.

Aujourd'hui cependant, les stratégies économiques locales sont elles-mêmes déstabilisées par les pulsions de ce que l'on nomme la mondialisation. Ce processus, qui pourrait être souhaitable dans la perspective d'une sorte de réunification de l'humanité, se révèle pourtant fréquemment dévastateur socialement, et même économiquement, si l'on considère le long terme. Or les collectivités publiques ne sont, au plus, que nationales. Il s'ébauche certes quelques esquisses d'une régulation globale. Pourtant, dans la plupart des domaines, notamment sociaux et environnementaux, celle-ci est encore plus déclamatoire et programmatique que réellement efficace.

Parallèlement, la société est envahie de toute part par les discours et les opinions sur les vertus du libre jeu de l'offre et de la demande. L'efficacité micro-économique la plus stricte est trop souvent la seule référence qui semble s'imposer à toutes les autres considérations. En suivant cette pente, le statut, la respectabilité des individus ne seraient plus calqués que sur la place qu'ils occupent dans le circuit économique ou financier. Dans cette idéologie, les comportements humains qui ne sont pas susceptibles d'être comparés ou phagocytés par le marché ne semblent pas dignes d'intérêt.

Une part de la difficulté à laquelle tout élu est confronté un jour ou l'autre consiste en cela que les considérations politiques doivent surplomber la logique économique ou celle de groupes de pression particuliers. Si cette perspective faisait défaut, un certain économisme ambiant n'assignerait à la création artistique que sa valeur marchande, à l'enseignement de n'être qu'un investissement qui doit rapporter, aux plus pauvres de ne maintenir tout de même un budget que pour continuer à consommer un peu, à la monnaie de développer ses potentiels spéci-

latifs et à notre environnement d'être débité en ressources monnayables. Notons, au passage, que cette sorte d'analyse ne dit rien concernant la répartition des richesses ou la reproduction d'inégalités toujours plus vertigineuses, matières éminemment politiques, réduisant de la sorte tout le champ des activités humaines à une simple valeur de facteur de production.

Or la politique devrait plus que jamais consister à remettre l'être humain au centre des préoccupations, car lui seul est la mesure de toute chose. Laisser faire, laisser aller cette idéologie revient à délaissier des valeurs fondamentales, comme la solidarité ou la justice sociale. L'esthétique, l'éthique, ni la liberté ne sont cotées en Bourse. Mettre la société à l'abri des voleurs et des incendies, la rendre commode pour le trafic, le commerce et les transports ne suffit pas. Les collectivités publiques doivent se fixer des objectifs d'équité et s'assurer de stratégies réelles d'intervention dans la société.

Le simple fait qu'il existe un système de protection (par exemple contre le mobbing), voire de promotion des membres les moins bien représentés de la société, mentionnons ici cette plus que moitié de l'univers que constituent les femmes, se répercute et agit sur les conduites et les comportements de tous. La précarité, l'insécurité, les inégalités les plus révoltantes, le pillage de la nature requièrent des interventions que la logique du marché ignore et souvent combat.

La nécessité de régulations aptes à intégrer les impératifs économiques comme n'étant qu'une donnée de toute situation demeure indispensable. C'est dans ce contexte notamment que les collectivités publiques se doivent de poursuivre des buts plus généraux et d'aménager des correctifs dans la société. La Ville de Genève, par une série d'actions diverses et concrètes, apporte sa pierre à ces orientations, même si elle doit s'y engager plus résolument encore.

Permettez-moi de citer ici Valéry – qui n'était pas un gauchiste: «Lorsque l'Etat est fort, il nous écrase, s'il est faible, nous périssons.» C'est en méditant cet aphorisme que je formule le vœu que cette année soit placée sous l'égide de la réflexion, de l'ouverture et de l'action politique.

Il me reste à vous remercier de votre attention et, maintenant, Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, passons au point suivant de l'ordre du jour! (*Applaudissements.*)

Je vous remercie. Le point suivant est justement la motion d'ordre déposée par M<sup>me</sup> Michèle Ducret, à qui je cède la parole.

**M<sup>me</sup> Michèle Ducret (R).** Merci, Monsieur le président. Je suis très heureuse d'être la première à vous appeler «Monsieur le président» et je vous adresse mes félicitations.

Je souhaite que le rapport PA-6 A soit traité à notre séance de 20 h 30. Je pense que les débats à ce sujet seront longs et il faudrait pouvoir leur laisser le temps de se dérouler correctement.

**Le président.** La parole ne semblant pas être demandée, je mets cette motion d'ordre aux voix.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à la majorité.**

## 8. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Diane Demierre* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Mark Muller* (L), *M<sup>me</sup> Diana de la Rosa* (S), *M. Roger Deneys* (S), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Monique Guignard* (AdG/TP), *M. François Sottas* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Vanessa Ischi* (Ve), *M<sup>me</sup> Michèle Künzler* (Ve), *M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* (DC), *M. Michel Ducret* (R), *M. Alain Fischer* (R).

## 9. Election de 15 membres de la commission des beaux-arts.

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Renate Cornu* (L), *M. Jean-Marc Gussetti* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Olivier Coste* (S), *M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez* (S), *M. Daniel Künzi* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Ruth Lanz* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Eustacia Cortorreal* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (AdG/TP), *M. Alain Marquet* (Ve), *M. Paul Oberson* (Ve), *M. Didier Bonny* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Guy Dossan* (R), *M<sup>me</sup> Michèle Ducret* (R).

## 10. Election de 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. Pierre de Freudenreich* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Jean-Luc Persoz* (L), *M. Sami Kanaan* (S), *M. Daniel Sormanni*

## Désignation des membres des commissions permanentes

(S), *M. Souhail Mouhanna* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Marie Vanek* (AdG/SI), *M. Alain Comte* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (AdG/TP), *M. Pierre Losio* (Ve), *M. Jean-Pascal Perler* (Ve), *M. Didier Bonny* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Michèle Ducret* (R), *M. Bernard Lescaze* (R).

**11. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.**

La commission est composée de: *M. François Henry* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Pierre Reichenbach* (L), *M. Olivier Coste* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M. Jacques François* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Evelyne Strubin* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (AdG/TP), *M. Paul Oberson* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* (DC), *M. Pierre Maudet* (R), *M. René Winet* (R).

**12. Election de 15 membres de la commission du logement.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Barbara Cramer* (L), *M. François Harman* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez* (S), *M. Daniel Künzi*, (AdG/SI), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Eustacia Cortorreal* (AdG/TP), *M. Guy Jousson* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Michèle Künzler* (Ve), *M<sup>me</sup> Christina Matthey* (Ve), *M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *M. Guy Savary* (DC), *M. Guy Dossan* (R), *M. Bernard Lescaze* (R).

**13. Election de 15 membres de la commission des naturalisations.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bovier* (L), *M. François Henry* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M<sup>me</sup> Fatiha Eberle* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Eustacia Cortorreal* (AdG/TP), *M. Guy Jousson* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Christina Matthey* (Ve), *M. Paul Oberson* (Ve), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Michèle Ducret* (R), *M. René Winet* (R).

**14. Election de 15 membres de la commission des pétitions.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Renate Cornu* (L), *M<sup>me</sup> Linda de Coulon* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. René Grand* (S), *M. Roman Juon* (S), *M<sup>me</sup> Fatiha Eberle* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Isabel Nerny* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Liliane Johner* (AdG/TP), *M. Alain-Georges Sandoz* (AdG/TP), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M. Alain Marquet* (Ve), *M. Philippe Cottier* (DC), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Alain Fischer* (R), *M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang* (R).

**15. Election de 15 membres de la commission du règlement.**

La commission est composée de: *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Mark Muller* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. René Grand* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* (S), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Bernard Paillard* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (AdG/TP), *M. François Sottas* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Michèle Künzler* (Ve), *M. Pierre Losio* (Ve), *M. Philippe Cottier* (DC), *M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon* (DC), *M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang* (R), *M. Pierre Maudet* (R).

**16. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Sophie Christen* (L), *M. François Harman* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* (S), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Liliane Johner* (AdG/TP), *M. Guy Jousson* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Christina Matthey* (Ve), *M. Jean-Pascal Perler* (Ve), *M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon* (DC), *M. Guy Savary* (DC), *M. Alain Fischer* (R), *M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang* (R).

**17. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.**

La commission est composée de: *M. Jean-Luc Persoz* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Pierre Reichenbach* (L), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M. Daniel Sormanni* (S), *M<sup>me</sup> Fatiha Eberle* (AdG/SI), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M. Alain Comte* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Monique Guignard* (AdG/TP), *M<sup>me</sup> Vanessa Ischi* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Pierre Maudet* (R), *M. René Winet* (R).

**18. Election de 15 membres de la commission des travaux.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bovier (L), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Georges Queloz (L), M. Gérard Deshusses (S), M. Roman Juon (S), M. Jacques François (AdG/SI), M<sup>me</sup> Evelyne Strubin (AdG/SI), M. Alain Dupraz (AdG/TP), M<sup>me</sup> Liliane Johner (AdG/TP), M. Roberto Broggin (Ve), M<sup>me</sup> Monica Huber Fontaine (Ve), M<sup>me</sup> Alice Ecuillon (DC), M. Guy Savary (DC), M. Guy Dossan (R), M. Michel Ducret (R).*

**19. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Diane Demierre (L), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. François Henry (L), M<sup>me</sup> Diana de la Rosa (S), M. Roger Deneys (S), M<sup>me</sup> Ruth Lanz (AdG/SI), M<sup>me</sup> Isabel Nerny (AdG/SI), M. Alain Dupraz (AdG/TP), M. Alain-Georges Sandoz (AdG/TP), M. Roberto Broggin (Ve), M<sup>me</sup> Monica Huber Fontaine (Ve), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M. Michel Ducret (R), M. Bernard Lescaze (R).*

**20. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville.**

*(Aucun membre n'est désigné pour cette commission étant donné qu'elle a été dissoute, n'ayant plus aucun objet à étudier; toutefois, elle doit encore rendre des rapports.)*

**21. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**22. Interpellations.**

Néant.

**23. Questions.**

Néant.

**Le président.** Je lève cette séance et vous invite à la salle des pas perdus pour la verrée du président. Nous reprendrons nos travaux à 20 h 30.

Séance levée à 18 h 35.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif .....	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal .....	2
3. Fixation des jours et heures des séances.....	2
4. Allocution de la présidente sortante .....	3
5. Election du président, qui entre immédiatement en charge .....	7
6. Election: .....	8
a) du premier vice-président .....	8
b) du deuxième vice-président.....	10
c) des quatre secrétaires .....	11
7. Allocution du président élu .....	13
8. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement .....	16
9. Election de 15 membres de la commission des beaux-arts .....	16
10. Election de 15 membres de la commission des finances .....	16
11. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication .....	17
12. Election de 15 membres de la commission du logement .....	17
13. Election de 15 membres de la commission des naturalisations .....	17
14. Election de 15 membres de la commission des pétitions .....	18
15. Election de 15 membres de la commission du règlement .....	18
16. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse ...	18

17. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité...	18
18. Election de 15 membres de la commission des travaux .....	19
19. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais .....	19
20. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville .....	19
21. Propositions des conseillers municipaux .....	19
22. Interpellations .....	19
23. Questions .....	20

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*